

Homélie 26/01/25 St Albert 3^e dim TO C

Ne 8,1-4a.5-6.8-10; Ps 18; 1Co 12,12-13; Lc 1,1-4 ; 4,14-21

- Dans le livre de Néhémie, nous avons entendu le récit de la lecture de la loi de Dieu au peuple par Esdras.
- Et Néhémie précise qu'« *ils pleuraient tous en entendant les paroles de la Loi* » !
- C'est qu'ils la redécouvraient alors après un temps d'exil. Ils en avaient oublié jusqu'à la langue, si bien que « *les Lévites traduisaient, donnaient le sens, et l'on pouvait comprendre* ».
- Pleuraient-ils alors d'émotion ? Peut-être... mais pas seulement. Car la loi a aussi quelque chose de douloureux pour celui qui la découvre si elle lui révèle simultanément ses égarements. En d'autres termes, elle peut susciter une contrition chez le pécheur.
- Mais cette douleur est toujours en vue d'une joie. Elle a une vocation médicinale.
- Elle ouvre sur la conversion et sur la joie du retour à Dieu, d'où l'exhortation d'Esdras : « *Ne prenez pas le deuil, ne pleurez pas !* »
- Car ce qui se joue alors est plus joyeux que douloureux un peu comme lors d'un accouchement !
- Le modèle type de ce paradoxe nous est donné dans le mystère pascal qui ne passe par la mort que pour aboutir à la résurrection.
- Ainsi donc, « *la joie du Seigneur est notre rempart* » parce que nous sommes assurés de sa victoire.
- Nous le sommes tout d'abord parce que Dieu ne nous donnerait pas sa loi si nous ne pouvions pas y revenir et nous le sommes plus encore parce le Christ a désormais vaincu la mort. Il a déjà remporté la victoire des victoires.
- Voilà pourquoi nous pouvons accueillir la lumière de la loi de Dieu sur notre vie, et faire par là toute la vérité sur nos ténèbres.
- Voilà pourquoi « *les préceptes du Seigneur... réjouissent le cœur* », comme le dit le psaume. Ce qu'il nous faut bien comprendre c'est que, « *la loi du Seigneur... redonne vie* », elle « *rend sage les simples* ».
- Pour dire cela encore autrement, la loi du Seigneur nous révèle ce pourquoi nous sommes faits, ce qui est bon pour nous et s'y conformer, c'est cela qui rend heureux. La première étape pour accéder à cette joie, c'est donc de connaître la loi !
 - o Et c'est précisément ce que Dieu nous a révélé dans l'histoire à travers le peuple juif, tout d'abord, avant de venir en Jésus Christ qui est la Parole divine en personne, la sagesse de Dieu, l'incarnation même de sa loi.
- Et il ne fait pas de doute que la Bible et la Tradition chrétienne sont d'un grand secours pour l'homme, qu'elles sont une puissante lumière pour notre vie, pour notre discernement. Si bien que le croyant qui ne travaille pas avec régularité et persévérance à connaître cette loi est plus coupable (en la matière) que celui qui ne sait pas où chercher, qui ne connaît pas la source de la sagesse !
- Et s'il en est ainsi, alors c'est aussi la première des charités que de la transmettre à d'autres.
- Plus que quiconque, le croyant doit en effet approfondir cette exigence de fraternité à laquelle Dieu a appelé les hommes parce qu'il sait, lui, comme l'enseigne saint Paul, que le Christ a voulu rassembler les hommes en un seul corps, que nous avons une vocation éternelle à l'unité.
 - o Grâce à tous les auteurs sacrés, comme à saint Luc qui a précisément « *recueilli avec précision des informations concernant tout ce qui s'est passé depuis le début* » au sujet de Jésus, la Parole de la Révélation est parvenue jusqu'à nous.
- Nous entendons par eux, et par excellence par les évangélistes, le Verbe de Dieu lui-même !
- Une multitude de « *serviteurs de la Parole* » nous a transmis cette parole éternelle que Dieu a voulu rendre accessible à notre condition humaine à travers des événements et des mots d'hommes.
- Par eux, nous avons accès à ce que Dieu a voulu nous dire, nous révéler sur lui-même et sur nous. Nous avons accès à la volonté divine pour nous et nous pouvons par là vivre ce relèvement déjà évoqué que permet la loi, source de toute vie et de toute joie.
- Nous le pouvons, oui... mais il subsiste malgré tout des conditions pour cela !
- Car il ne suffit pas de connaître la loi de Dieu pour en vivre. Il ne suffit pas d'entendre sa parole pour s'y conformer !
- Nous le savons bien, notre dignité implique que notre volonté soit convoquée elle aussi, que notre liberté soit engagée.
 - o Dans ce passage d'évangile, nous avons entendu que Jésus, revenu en Galilée « *dans la puissance de l'Esprit ... enseignait dans les synagogues, et tout le monde faisait son éloge* ».
- Apparemment, sa parole touche les cœurs. Elle est efficace, et cela est d'autant plus évident qu'elle va jusqu'à opérer des miracles, même si cela ne nous est pas précisé ici (la suite nous l'indique en revanche en Lc 4,23-27) !
- Et grâce à saint Luc, nous entendons nous aussi la parole même de Jésus, aujourd'hui.
- Et que dit-il ? Curieusement, ce n'est pas d'abord sa propre parole mais celle du prophète Isaïe qu'il cite et qu'il s'approprie.
- Il ajoute ainsi explicitement : « *Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture que vous venez d'entendre* », signifiant par là qu'il actualise cette parole vieille pour lui de plusieurs siècles.
- C'est que la parole de la Bible est la Parole de Dieu, la parole éternelle de Dieu, si bien que même si elle été prononcée à un moment particulier de l'histoire, elle n'est jamais pour autant une simple parole du passé !
- Elle garde une réelle actualité à tout moment de l'histoire, jusqu'à la fin des temps, au point que ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est précisément l'actualité de cette parole pour nous. Car quand Dieu parle, ce n'est pas rien : c'est le même qui a dit « *que la lumière soit, et la lumière fut* » (Gn 1,3), etc... Il doit donc se passer quelque chose pour nous aussi !
- En d'autres termes, pouvons-nous nous aussi nous émerveiller de la parole de Jésus pour nous ? Pouvons-nous voir aujourd'hui des signes de la puissance de sa parole dans nos vies ?
- La condition pour cela est toujours la même hier, aujourd'hui et demain : éprouver la joie qu'apporte la Parole Dieu (et donc sa volonté, ses commandements) suppose la conversion.
- La parole d'Isaïe que Jésus reprend ici à son compte s'adresse aux pauvres, aux captifs, aux aveugles, pas aux autres. Elle ne s'adresse pas aux riches, aux sourds ou aux hommes libres ! Car Dieu n'impose pas sa Parole. Il n'impose pas sa loi aux hommes. Il nous l'expose. Il nous la propose. Il nous revient par conséquent de l'écouter et de nous y conformer.
- Lorsque quelqu'un proclame cette même parole d'Isaïe, à la suite de Jésus, à la suite de saint Luc, il l'actualise à son tour. Il rend ainsi présent la Parole de Dieu. C'est fou. Car cette parole garde toujours la même puissance, la même efficacité.
- Mais elle n'est efficace que pour ceux qui sont disponibles pour l'accueillir pour se laisser interpeller par elle, transformer par elle.
- Elle n'est efficace que pour les pauvres qui sont en manque, en attente, pour les captifs qui espèrent être délivrés, pour les aveugles qui veulent voir et qui ne le peuvent pas par eux-mêmes.
- Elle ne peut opérer que pour les humbles, pour ceux qui sont prêts à faire la lumière dans leur vie, à reconnaître qu'ils ont besoin de changer, de se convertir et d'être secouru par la grâce divine pour cela.
- Alors comment écoutons-nous cette Parole ? Comme la recevons-nous ? Comme une parole un peu compliquée que l'on peut éventuellement essayer d'analyser ? ou comme une puissance de vie, de guérison à accueillir humblement ?
- On ne reçoit de Dieu que ce que l'on attend de lui, ce que l'on croit qu'il peut faire en nous par une simple parole !